LE CHEIX SUR MORGE

**CHANTIER JEUNES CITOYENS**

La commune de Le Cheix sur Morge propose pour ces vacances de Toussaint, 4 jours de chantier jeunes citoyens.

L’objectif principal de celui-ci est de permettre aux jeunes de devenir des citoyens actifs et de participer à la vie du village.

Les activités se dérouleront **les 19, 20, 21 et 22 octobre 2020**, **les matins de 9h00 à 13h00**.

Ce chantier jeunes citoyens est destiné aux jeunes habitants de la commune, âgés de 9 à 20 ans

Les jeunes seront encadrés par deux personnes employées par la commune :

* José DO CARMO : Agent d’entretien et éducateur sportif
* Virginie BISSON, Agent d’animation – titulaire du BAFA

ACTIVITÉS DE CES QUATRE JOURS :

* Poursuite des décorations extérieures de Noël,
* Pose de bordures au cimetière.

LIEUX :

* Atelier municipal
* Cimetière

Pensez à prévoir une tenue adaptée aux activités manuelles et en extérieur (vêtements chauds, de pluie, gants, casquette…), à apporter sa propre bouteille d’eau.

Le port du masque sera obligatoire.

LE CHEIX SUR MORGE

**CHANTIER JEUNES CITOYENS**

**DOSSIER D’INSCRIPTION**

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone : Fixe : Portable :

Mail :

Merci de nous faire parvenir les inscriptions en mairie,

pour **le lundi 12 octobre 2020**.

Pièces à joindre :

 ⃞ Le dossier d’inscription rempli

 ⃞ Autorisation parentale complétée

 ⃞ Photocopie de l’attestation d’assuré social

 ⃞ Attestation d’assurance extra-scolaire

 ⃞ Fiche sanitaire complétée (ci-jointe).

Pour les mineurs, à faire remplir impérativement par les parents ou le responsable légal. En cas d’absence de cette autorisation, le dossier ne pourra pas être pris en compte.

**AUTORISATION PARENTALE**

Mme, M. : …………………………………………………………………, en qualité de responsable légal, déclare avoir pris connaissance des points suivants.

La commune de Le Cheix sur Morge ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l’opération « Chantier jeunes citoyens ».

Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d’une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur responsable légal. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l’inscription du jeune dans l’opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l’activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.

Autorise mon enfant :

NOM : …………….……………………………… Prénom : …………..……………..……………………

**à participer à l’opération « Chantier jeunes citoyens » de Toussaint 2020.**

Dans le cadre des Chantiers jeunes citoyens, des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec votre enfant. Ces supports sont susceptibles d’être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

En conséquence, ⃞ j’autorise les prises de vue de mon enfant

⃞ je refuse les prises de vue de mon enfant

Fait à Le Cheix s/ Morge, le ……/……/…… Signature

Précédée de la mention « Lu et approuvé »